

doc
CA1
EA
88C09
EXF

.b2370669(E)
.b2370670(F)

CANADA AND AFRICAN ECONOMIC RECOVERY

MID-TERM REVIEW OF THE UNITED NATIONS PROGRAM OF ACTION FOR AFRICAN ECONOMIC RECOVERY AND DEVELOPMENT

Canadian Submission to the
Secretary General of the United Nations



External Affairs
Canada

Affaires extérieures
Canada

August 1988

CANADA AND AFRICAN ECONOMIC RECOVERY

MID-TERM REVIEW
OF THE
UNITED NATIONS PROGRAM OF ACTION
FOR
AFRICAN ECONOMIC RECOVERY AND DEVELOPMENT

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

JUN 14 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

Canadian Submission to the Secretary
General of the United Nations

Canada
August 1988

43-259-446 / 43-259-445.

CONTENTS

Introduction	1
Canadian Efforts to Support the Implementation of the UNPAAERD	1
a) Improving the Quality and Modality of External Assistance	2
b) Improvement in the External Environment	3
c) Supporting Africa's Policy Reform	5
d) Economic Recovery and Debt Constraints	6
Canadian Support for the Priority Sectors of the UNPAAERD	7
a) National Concerns	7
b) Sub-Regional and Regional Concerns	10
Conclusion: Looking Forward	11

Introduction

Canadians are deeply concerned about Africa. Africa is confronted with an economic, social and ecological crisis of devastating proportions in which the human cost has been enormous. Yet, the continent has considerable potential in its human and natural resources which can be marshalled to establish the basis for recovery and growth. As a result, Canada has joined with African governments and others in the international community to work together for a brighter future.

Canadian concern for Africa did not begin with the UN Special Session on Africa in 1986. But the Special Session provided a focus for Africans and the international community to make a political commitment to work together to address the continent's fundamental problems. For Africans, it meant a pledge for policy reform. For the international community, it was a pledge to support that reform process through every available means. The Mid-Term Review is an opportunity to assess the efforts to date and their impact on the economic, social and ecological conditions in Africa. More importantly, it is an opportunity for sober reflection, to reset bearings and to renew commitment for the remaining years of the Program.

Progress under the UN Program in the last two years has been slow and the results perhaps disappointing against expectations for an early rebound in economic prospects for the continent. Significant reforms have been put in place by African governments and important new initiatives have been taken by the international community. But the problems of Africa are deeply rooted and will not be resolved easily or quickly. It will take time for the full impact of these measures to penetrate the broad economic, social and ecological environment to allow Africa to begin the slow journey down the road to recovery and growth.

Canadian Efforts to Support the Implementation of UNPAAERD

Over the past several years, the Canadian Government has undertaken a number of measures, both bilateral and multilateral, designed to support African countries as they tackle the challenges of economic adjustment, debt and development. Some extend well before the UN Program of Action was conceived, but they nonetheless continue to form part of Canada's overall effort today to help African governments reach the goals of economic growth and development. Broadly, these measures have involved increased development assistance flows, improvements in aid quality and steps to alleviate the debt burden. Canada has also been actively involved with the

international community in efforts to improve the global economic and trading environment. In addition, Canada has worked with African governments and the donor community to incorporate concerns about women, the environment, AIDS and population growth into economic and development planning. Within the UN system itself, Canada has worked actively to encourage the major voluntary funds, the UN Development Program (UNDP), the UN Children's Fund (UNICEF), the UN Fund for Population Activities (UNFPA) and the World Food Program (WFP), to strengthen their programs in Africa.

Africa has been, and continues to be, a clear priority in Canadian development assistance activities. Canada provides development assistance to almost every country on the continent, as well as to the Southern Africa Development Coordination Conference (SADCC). In fiscal year 1986/1987, some 38% of Canadian assistance delivered through all channels - through multilateral and international financial institutions (estimated), bilateral, food aid, non-governmental organizations and through business cooperation programs etc. - was disbursed in Africa. This amounted to almost 1 billion Canadian dollars, a figure which will grow substantially in future years.

a) Improving the Quality and Modality of External Assistance

In recent years, Canada has worked to improve the quality of Canadian aid and its delivery. In March 1988, the Government of Canada announced a new development assistance strategy which states that the primary purpose of Canadian official development assistance is to help the poorest countries and the poorest people of the world. Africa has a special place within the framework of the new strategy since a full 45% of Canadian bilateral aid will be directed to the continent over the next five years. In addition, other significant development assistance is provided through Provincial Governments, Canadian non-governmental organisations and the business community.

Increased concessionality, more rapid disbursement, more untied aid, improved coordination and consultation with recipient countries and improved project and program planning and design are the objectives of measures Canada has taken to improve the quality and delivery of its assistance programs with Africa. In particular, since April 1986, all new bilateral development assistance has been in grant form to all countries.

Under Canada's new aid strategy, the untying authority has been increased to 50 per cent for sub-Saharan African and other least-developed countries. This new policy gives greater flexibility to allow for local cost financing and local procurement, in particular, for agricultural, grass roots and community projects. It will also make it easier to draw on skilled personnel from within developing countries. This increased flexibility is intended specifically to allow developing countries to rely more on their own resources for the goods and services they need for their development.

The decentralization of Canada's development assistance program to the field is another major step in Canadian efforts to improve the responsiveness of our aid program to the needs and conditions of each country. The transfer of a large number of aid personnel from headquarters to field offices in recipient countries will simplify the decision making process and speed up the implementation of programs and projects. As well, four new regional field offices will be opened - two of them in Africa, one for the countries of the Southern Africa Development Coordination Conference and one for the Sahel.

b) Improvement in the External Environment

The impact of the global economic environment on national economies is of concern to developed and developing nations alike. And conversely, the economic well-being of each country contributes to global prosperity. Ours is an interdependent world. At the Economic Summit held in Toronto in June 1988, leaders of the seven Summit countries including Canada renewed their commitment to work towards continued non-inflationary growth for the benefit of industrialized and developing countries alike.

The international trading environment is a critical factor in African economic recovery and development. In particular, protectionism and subsidies have created distortions in world agricultural trade that have had a serious impact on the agricultural sectors of African countries. Canada too is negatively affected by the current situation and is working to achieve greater liberalization of agricultural trade and to improve trading rules through the current round of multilateral trade negotiations. In the long term, liberalization will stimulate production and economic activity in Africa and enable African countries to profit from their comparative advantage in agriculture.

Canada has also supported initiatives to liberalize the trade of commodities to correct market imbalances which have resulted in historically low prices for several commodities, particularly those produced by the poorest African countries. And Canada has supported efforts to diversify and develop non-traditional exports to reduce the vulnerability of African economies to price fluctuations. Virtually all African exports destined for Canada enter the country duty free under the provisions of the Most Favoured Nation status of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) and of the General Preferential Tariff (the Canadian implementing mechanism of the Generalized System of Preferences). The Canadian GPT is designed to encourage industrialisation in developing countries by making it easier for their manufactured products to cross the Canadian border.

Canada believes general trade liberalization to be for the good of all. But further efforts are needed to draw more fully developing countries into the process of the Uruguay Round of the Multilateral Trade Negotiations. Consequently, Canada is financing seminars to help developing country officials improve their ability to identify their own national economic interests in the Round. Two regional seminars will be conducted for African trade policy officials in Nairobi and Abidjan in September 1988.

c) Supporting Africa's Policy Reform

There is a continuing urgent need to provide substantial new resource flows in order to make it possible for African governments to implement necessary policy reforms. The international community has undertaken measures both bilaterally and multilaterally that have gone a considerable distance in providing needed resources. But there can be little debate that more is still needed. The needs of Africa are great and the consequences of failure to support adequately the efforts of African governments severe both in human terms and in terms of undermining current efforts for recovery.

Canada has taken action both bilaterally and multilaterally to increase resources available to African Governments to implement policy reforms and structural adjustment measures. Over the next five years, 45% of all bilateral assistance from Canada will be disbursed in Africa.

Direct balance of payments support through provision of needed commodities as well as other forms of support for structural adjustment has been integrated into programming with most African countries. For example, to support Tanzania's

economic reforms, Canada has pledged additional commodity support amounting to \$Cdn 30 million above traditional disbursement levels over three years beginning in 1986/87. In calendar year 1987, a total of \$Cdn 75 million was allocated explicitly for balance of payments support to African countries.

Canada has also supported multilateral efforts to increase concessional resources available to Africa. Canada is contributing a total of \$Cdn 2.3 billion to the following multilateral measures:

- o In 1985, Canada contributed \$Cdn 100 million to the World Bank's Special Fund for Africa worth a total of \$US 1.2 billion.
- o Canada is contributing \$Cdn 797 million to the replenishment of the International Development Association agreed in 1986 and amounting to \$US 12.4 billion. The Canadian contribution includes a special contribution above the traditional share.
- o In 1986, Canada contributed \$Cdn 21.4 million to the second replenishment of the International Fund for Agricultural Development.
- o Canada will provide 300 million SDRs and associated subsidies (\$Cdn 515 million) for the IMF's Enhanced Structural Adjustment Facility which will make available a total of \$US 11.4 billion in concessional financing for low income countries.
- o In 1987, Canada identified \$Cdn 470 million for co-financing under the World Bank's special program for adjustment financing.
- o In 1987, Canada committed \$Cdn 370 million for the fifth replenishment of the African Development Fund. This represented a significant increase which has made Canada the third largest donor to the Fund.

d) Economic Recovery and Debt Constraints

Recovery and development efforts in Africa are seriously hindered as scarce resources are channelled to service outstanding loans, most from official sources. Consequently, Canada has actively supported a generous approach to the problems of debt distressed low income countries in Africa.

Canadian concern about the impact of official debt extends well before the current crisis in Africa. In 1977, Canada forgave all its earlier ODA loans to the least developed

countries. For Africa, this amounted to \$Cdn 208 million. Then in 1986, Canada adopted an all grant assistance program and announced at the UN Special Session on Africa in May a five-year moratorium, extendable to the year 2000 on the repayment of ODA loans previously made to the countries of sub-Saharan Africa. In 1987, Canada forgave the outstanding ODA debt of Togo, Mauritania and the former East African Community. The total amount forgiven was \$Cdn 68 million. And most recently, in the autumn of 1987, at the Quebec Summit of La Francophonie and at the Commonwealth Heads of Government meeting, Canada indicated its intention to forgive the ODA debt of thirteen Francophone and Commonwealth African countries eligible for the ODA debt moratorium. The value of these debts is \$Cdn 672 million. The total value of the ODA debt which Canada has forgiven in Africa is approximately \$Cdn 948 million.

Canada has also supported multilateral initiatives to ease the debt burden and has generated proposals to make it possible for some donors to offer concessional rates on outstanding official commercial credits. At the Paris Club, Canada has strongly supported special treatment for the poorest, heavily-indebted countries. Lengthened grace and repayment periods have been granted to all eight African countries which have requested debt rescheduling recently (Zaire, Mauritania, Uganda, Mozambique, Somalia, Senegal, Guinea Bissau and Togo).

However, Canada recognises that longer repayment periods in themselves do little to alleviate the long term debt burden. Relief through concessional interest rates on unrescheduled official commercial credits is needed. To break a deadlock in discussions on this issue at the Paris Club, Canada proposed a compromise to develop a flexible framework of comparability which would allow creditor countries to contribute to official debt relief by choosing among a number of mechanisms. Equitable burden sharing amongst creditors would be preserved by providing for those creditors offering concessional terms to be repaid more rapidly than those who reschedule at commercial rates. Leaders at the Toronto Economic Summit in June 1988 endorsed this approach and urged the Paris Club to work out the technical elements of this framework in order to implement it by the end of the year. The impact on the debt burden of the poorest could be considerable.

Canadian Support for the Priority Sectors of the UNPAAERD

Canada has responded to priorities at the national, sub-regional and regional levels identified in the UN Program of Action within the context of our multilateral and bilateral assistance.

a) National Concerns

In May 1986, in response to the urgent need to develop an increased focus on Africa, Canada launched a special Africa 2000 initiative. Africa 2000 is a 15 year multi-faceted political commitment to work towards African recovery by the year 2000. It has a five year budget of \$Cdn 150 million. The program will support small-scale community projects which contribute to agricultural research, the fight against drought and desertification, self-sufficiency in food production, strengthening of institutions and the integration of women in development. One half of the disbursements under the Africa 2000 program will be channelled through Canadian NGOs. Partnership Africa Canada, a coalition of more than 50 Canadian NGOs will choose the projects and programs to be supported by these funds.

Agriculture is the pivotal sector in African economic recovery, development and self-reliance. It is also at the centre of the UN Program of Action. While Africa has the potential to feed itself, it must overcome substantial barriers in order to achieve that goal. Agriculture, agricultural support sectors and appropriately designed food aid are a priority in Canadian development assistance planning. From 1985/86 to 1987/88, some \$Cdn 120 million was allocated directly to agricultural development, while a further \$Cdn 200 million was allocated to the development of transportation networks in Africa which support the agricultural sector.

Canada has provided various agricultural inputs, fertilizers, pesticides and seeds, through commodity transfer programs or lines of credit. Canada also supports agricultural research conducted by the Canadian International Development Research Centre (IDRC) and by the research centres represented by the Consultative Group on International Agricultural Research. In 1986/87, some \$Cdn 16 million was channelled through IDRC for agricultural research in Africa.

Canada has also participated in urgent measures to deal with food emergencies, as well as in the longer term use of food aid as a development tool. In 1985/86, Canada made a special effort to respond to the serious food shortages which swept the continent and \$Cdn 90 million was disbursed through bilateral channels alone. In 1986/87, when agricultural production returned to more normal levels, Canada provided \$Cdn 67 million in bilateral food aid to Africa (including government financing of non-governmental organisations who have developed feeding programs). In addition, an estimated \$Cdn 87 million was delivered through multilateral channels.

Central to Canadian assistance programs not only in the agricultural sector but in the overall approach to development assistance is environmental protection. Long-term economic recovery and development in Africa will be possible only if environmentally sustainable. Canada will conduct environmental impact assessments of all capital projects financed by Canada and will support the environmental strategies of African countries particularly by assisting governments to integrate environmental considerations into economic decision-making. This will be additional to ongoing programs to combat drought and desertification.

Canada has provided assistance to help develop local sources of renewable energy. In 1986/87, \$Cdn 39 million was devoted to the energy sector. That same fiscal year, Petro-Canada International Assistance Corporation invested about \$Cdn 27 million in oil and gas exploration in Africa.

People are both the means and the end of development. Development of human resources is a priority of the UN Program and also of the new Canadian aid strategy. Well-trained and educated people will carry developing societies and economies into the future. Between 1982 and 1986, Canada channelled over \$Cdn 100 million into human resource development in Africa and in 1986/87, some \$Cdn 35 million was allocated to specific human resource development projects. In addition, all new capital and infrastructure projects financed by Canada in future will have built-in training and technical assistance components to ensure facilities can be maintained and managed. But there will also be a shift away from large-scale capital projects and toward human resource development. In particular, efforts will focus on primary health care, basic education (especially literacy programs related to the success of projects in other fields such as agriculture or health), skills training, notably occupational and technical skills and training for professionals, managers and business people.

Women comprise one half of the human resources of Africa and are integral to the vitality of its economy. Not only are they the mainstay of the agricultural labour force, but also they contribute long hours to food processing, marketing and industrial work. The contribution of women to economic well-being cannot be overlooked in the process of recovery and development. Every Canadian assistance proposal must include an assessment of the impact of the project on women. Also, Canada is funding projects developed by and for women that help them to build better lives and to take part in and benefit more fully from the wider development process. As part of the Africa 2000 Program, Canada has allocated \$Cdn 26 million over five years to specific women's programs in Africa.

The Canadian Government views the promotion and protection of human rights as integral to development. Canada has been active in promoting the acceptance of international standards of human rights at both bilateral and multilateral levels. But also, in recent years through development assistance programs, the International Development Research Centre and the Canadian Human Rights Commission, Canada has begun to support efforts to promote human rights and to strengthen the institutional framework in this area. An International Centre for Human Rights and Democratic Development will be established in the near future to work closely with governments, public institutions and NGOs in developing countries. As indicated in the Government's new aid strategy, human rights will be an important factor in Canadian development assistance policies and programs.

African governments have taken steps to improve the management of their economies and their public sectors. In 1988, Canada in cooperation with others, promoted the creation of a \$Cdn 60 million Management Development Program under the auspices of the UNDP. This Program will provide assistance to African governments in their long term efforts in this area.

Rapid population growth has a significant impact on prospects for recovery and development in Africa, imposing heavy demands on scarce resources. Governments are sovereign in matters of population policy, but there is a collective responsibility to protect the global environment and resource base for future generations and greater efforts should be devoted to this purpose. Canada is particularly concerned about the relationship between the needs of a growing population, scarce resources for development and the limited capacity of the environment to provide resources to meet these needs.

Canada has been involved in the population field since 1970 and has provided increasing funding primarily through multilateral and NGO channels. Canada is now the fourth-largest donor in the sector with global disbursements of \$Cdn 38 million in 1986/87, 34% of which is delivered through bilateral channels. Increasing assistance to African countries will continue to emphasize education, information and communication projects, institution building and census support. In 1986, Canada requested UNFPA to develop a new strategy for Africa and to allocate a greater share of its financial and staff resources to this region.

b) Sub-Regional and Regional Concerns

The problems of drought and desertification, of the African Island nations, of the landlocked countries, of the Front Line States and of refugees and displaced persons are being addressed through broader, cooperative programs. Canada has engaged in a program of bilateral assistance in the Sahel worth \$Cdn 300 million over the period 1987-1992 to help restore the region's socio-ecological balance by combatting desertification. Also, since 1986, Canada has committed about \$Cdn 30 million annually to the Southern Africa Development Coordination Conference (SADCC) in support of its efforts to reduce external dependencies and to establish a basis for self-reliant economic and social development throughout the region. In addition, Canada has committed over \$Cdn 100 million annually in other bilateral aid to the individual members of SADCC. Canada has pledged \$Cdn 20 million towards the rehabilitation of the Limpopo railway line in Mozambique, a vital transportation link in the region. Canada's program with SADCC concentrates on food and agriculture, energy, transportation and communications and human resource development.

Canada considers assistance to the victims of apartheid in South Africa to be particularly important. Consequently, in 1987/88, Canada provided Cdn \$6 million for education, community development and legal and humanitarian assistance to the victims of apartheid. These funds will be increased in 1988/1989 to \$Cdn 7.8 million. As well, Canada continues to provide well over \$Cdn 500,000 annually to the UN Educational and Training Program for Southern Africa, the UN Fund for Namibia, and the UN Trust Fund for South Africa to assist South African and Namibian victims of apartheid. Canada has also taken economic and other measures to pressure South Africa to dismantle apartheid.

The urgent needs of refugees place a strain on fragile African economies. The UN High Commissioner for Refugees is the primary conduit of Canadian assistance for refugees. In 1987/88, Canada provided more than \$Cdn 6 million to the UNHCR core program. Canada also provides additional support for various country specific UNHCR appeals. In Africa, Canada is contributing over \$Cdn 2 million for UNHCR projects in support of Mozambican refugees and \$Cdn 750,000 in support of UNHCR's returnee program in Ethiopia. In recognition of the special needs of refugee women, who comprise about 50% of the refugee population, Canada has committed \$Cdn 2 million over five years from the Africa 2000 Program for projects aimed at promoting self-sufficiency for African refugee women.

Conclusion: Looking Forward

The UN Program of Action has provided an excellent blueprint for African governments and for the international community to begin building a solid economic foundation for African recovery and development. But the two years since the Program was adopted have seen an evolution of increasing concern about the impact of structural adjustment on vulnerable groups, the serious deterioration in environmental conditions and the spread and impact of AIDS. In the remaining years of the Program, these three elements will require particular attention.

Many African governments have already undertaken difficult and courageous decisions to reform their economic policies. Almost all of Africa is faced by a crisis of acute economic disequilibrium. Adjustment is necessary and inevitable in these circumstances. The challenge for African governments and for the donor community is to establish the basis for orderly adjustment consistent with long term development needs and supportive of vulnerable groups. As a donor, Canada is committed to take account of the human dimension in the design of adjustment policies and to search for appropriate complementary programs and projects to ease the impact on the poor, especially women, of any serious short-term effects of structural adjustment.

The Report of the World Commission on Environment and Development, the Brundtland Report, has focused world attention on the imperatives of building environmental concerns into development planning. Spreading deserts and shrinking forests are a harsh reality. The management of toxic wastes and the changing environment are of urgent concern. The burden is being felt most severely by the poorest people in the poorest countries where resource exploitation combined with a poor understanding of the environment has led to serious ecological damage. Without proper respect for the environment, no development strategy can lead to long-lasting sustainable development.

Environmental considerations must be integrated with, not separate from, national strategies for economic growth and development. It will take time, considerable effort and carefully channelled resources to tackle the enormous and complex issues affecting environmental degradation. Development assistance planning between governments and donors must urgently take environmental considerations into full account in the context of overall economic planning.

The spectre of AIDS is of critical concern for all countries. Beyond the human tragedy is the heavy economic burden of treating the afflicted and of trying to prevent the disease from spreading. The loss of valuable human resources and the economic burden threatens to undermine seriously the recovery and development efforts in Africa. In 1987/88, Canada contributed \$Cdn 5 million toward the World Health Organization's Global Program on AIDS and will provide another \$Cdn 5 million in 1988/89. Canada also is cooperating with several countries in developing bilateral projects that will support the international effort. Canada's contribution aims to strengthen existing primary health care systems, improve health education and increase the safety of blood supplies. In francophone Africa, Canada is providing \$Cdn 22 million over 5 years to a regional program to support national AIDS control programs. Similar support activities will soon commence in anglophone Africa.

African governments have recognized their responsibility to shape the destiny of their continent. Already many have mobilized domestic resources to implement the policy reforms needed for recovery. Canada's support for Africa's development rests upon our conviction that the international community must assist in a long-term and substantial way. Increased concessional resource flows and further debt relief are still needed to make it possible to implement policy reforms. The quick and full implementation of the measures already in place is an urgent priority. In the near term, the international community should work towards the finalisation of the framework of comparability at the Paris Club and the speedy and generous completion of negotiations for the ninth replenishment of the International Development Association, as well as the third replenishment of the International Fund for Agricultural Development. But further innovative measures will still need to be developed. Without the full support of industrialised countries, Africa's reforms, however extensive, may not be enough to ensure the fundamental restructuring that will launch the continent on the path of sustained development.

The Mid-Term Review is an opportunity to assess progress, to redirect efforts where necessary and to renew commitments to continue the cooperative efforts of African governments and the international community to overcome Africa's problems and to restore prospects for a brighter future. For our part, Canada will stay the course with Africa on its journey to recovery and development.

**LE CANADA ET LE REDRESSEMENT
ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE**

**EXAMEN À MI-PAROURS
DU
PROGRAMME D'ACTION DES NATIONS UNIES
POUR LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE
ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE**

**Présentation du Canada au
Secrétaire général des Nations Unies**



**Affaires extérieures
Canada**

**External Affairs
Canada**

Août 1988

LIBRARY E / BIBLIOTHEQUE A E
3 5036 20074844 3

DATE DUE		DUE DATE	
DATE DE RETOUR			
JAN 05 2001			

DOCS
CA1 EA 88C09 EXF
Canada and African economic
recovery : mid-term review of the
United Nations program of action
for African economic recovery
43259445

60984 81800

LE CANADA ET LE REDRESSEMENT
ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE

EXAMEN A MI-PAROURS
DU
PROGRAMME D'ACTION DES NATIONS UNIES
POUR LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE
ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Présentation du Canada au Secrétaire
général des Nations Unies

Canada
Août 1988

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Efforts du Canada pour appuyer la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique	1
a) Amélioration de la qualité et des modalités de l'aide extérieure	2
b) Amélioration de l'environnement extérieur	3
c) Appui de la réforme politique en Afrique	5
d) Redressement économique et problèmes d'endettement	6
Appui du Canada aux secteurs prioritaires du Programme d'action des Nations Unies	7
a) Préoccupations nationales	8
b) Préoccupations sub-régionales et régionales	11
Conclusion: Prospective	12

Introduction

Les Canadiens sont vivement préoccupés par la situation de l'Afrique, continent confronté à une crise économique, sociale et écologique dont les proportions dévastatrices entraînent un coût humain énorme. Et pourtant, ce continent a un fort potentiel en ressources humaines et naturelles pouvant être canalisées pour jeter les bases de la reprise et de la croissance. C'est pourquoi le Canada collabore avec les gouvernements africains et d'autres membres de la communauté internationale pour bâtir un avenir meilleur.

Notre préoccupation pour l'Afrique n'a pas commencé avec la session extraordinaire des Nations Unies de 1986 consacrée à l'Afrique. Mais la session a permis aux pays africains et à la communauté internationale de prendre l'engagement politique de collaborer pour tenter de régler les grands problèmes du continent. Pour les Africains, il s'agissait de s'engager envers des réformes politiques. Pour la communauté internationale, il s'agissait de s'engager à appuyer ce processus de réforme par tous les moyens possibles. L'examen à mi-parcours donne la possibilité d'évaluer les efforts déjà faits ainsi que leur incidence sur la situation économique, sociale et écologique de l'Afrique. Mais il donne surtout la possibilité de faire le point lucidement, de redresser le cap et de renouveler les engagements pour le reste de la durée du Programme.

Les progrès réalisés ces deux dernières années dans le cadre du Programme des Nations Unies ont été lents, et les résultats ont peut-être été décevants étant donné qu'on attendait une amélioration rapide des perspectives économiques du continent. D'importantes réformes ont été mises en place par les gouvernements africains, et des initiatives nouvelles et importantes ont été prises par la communauté internationale. Mais les problèmes de l'Afrique ont de profondes racines et ne seront pas réglés facilement ou rapidement. Il faudra du temps pour que toute l'incidence de ces mesures pénètre l'ensemble de l'environnement économique, social et écologique du continent pour permettre à l'Afrique de commencer son lent périple sur la route du redressement et de la croissance.

Efforts du Canada pour appuyer la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique

Ces dernières années, le gouvernement canadien a pris un certain nombre de mesures bilatérales et multilatérales visant à appuyer les pays africains confrontés aux défis de l'ajustement économique, de l'endettement et du développement. Certaines de ces mesures ont été prises bien avant la préparation du Programme d'action des Nations Unies, mais elles n'en continuent pas moins d'appuyer les efforts globaux que le Canada déploie aujourd'hui pour aider les gouvernements africains à atteindre les objectifs de la croissance économique et du développement. Ces mesures, prises dans un sens large, ont supposé un accroissement des apports d'aide au développement, une amélioration de la qualité de l'aide et des mesures pour alléger le fardeau de la dette. Le Canada a aussi activement participé aux efforts de la communauté internationale pour améliorer l'environnement économique et commercial mondial. De plus, il a collaboré avec les gouvernements africains et la communauté des donateurs pour intégrer notamment les préoccupations concernant le rôle de la femme, l'environnement, le SIDA et la croissance démographique dans la planification économique et développementale. A l'intérieur du système de l'ONU, le Canada a contribué activement à encourager les principaux fonds de contributions volontaires, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et le Programme alimentaire mondial (PAM) pour renforcer leurs programmes destinés à l'Afrique.

L'Afrique a été et continue d'être nettement une priorité dans les activités canadiennes d'aide au développement. Le Canada fournit une aide au développement à presque chaque pays du continent, ainsi qu'à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). Pendant l'exercice 1986-1987, le Canada a déboursé à l'Afrique environ 38 % de l'aide qu'il a consentie par toutes les voies - aide multilatérale, institutions financières internationales (estimations), aide bilatérale, aide alimentaire, organisations non gouvernementales, programmes de coopération avec le secteur privé, etc. Ce qui a représenté près de 1 milliard de dollars CAN, chiffre qui s'accroîtra sensiblement dans les années futures.

a) Amélioration de la qualité et des modalités de l'aide extérieure

Ces dernières années, le Canada s'est efforcé d'améliorer la qualité de son aide et de son mode de prestation. En mars 1988, le gouvernement du Canada annonçait une nouvelle stratégie de l'aide au développement mentionnant que l'objectif premier de l'aide publique canadienne au développement est d'aider les pays les plus pauvres et les populations les plus démunies de la planète. L'Afrique occupe une place privilégiée dans la nouvelle stratégie puisqu'au moins 45 % de l'aide bilatérale canadienne seront acheminés à ce continent sur les cinq prochaines années. De plus, une importante aide au développement est fournie par l'entremise des gouvernements provinciaux, des organisations non gouvernementales canadiennes et du monde des affaires.

Une concessionnalité accrue, des décaissements plus rapides, un meilleur déliement de l'aide, une amélioration de la coordination et de la consultation avec les pays bénéficiaires et une amélioration de la planification et de la conception des projets et des programmes sont les objectifs des mesures que le Canada a prises pour améliorer la qualité et la prestation de ses programmes d'aide à l'Afrique. Depuis avril 1986, par exemple, tous les nouveaux montants consacrés à l'aide bilatérale au développement l'ont été sous forme de dons.

Dans la nouvelle stratégie canadienne de l'aide, le pouvoir de déliement a été accru à 50% pour l'Afrique subsaharienne et pour les autres pays les moins avancés. Cette nouvelle politique facilite le financement des dépenses locales et les achats locaux, surtout pour les projets de développement agricole, et les projets de participation et de développement communautaires. Elle permettra également d'utiliser plus facilement du personnel spécialisé des pays en développement bénéficiaires. Cette souplesse accrue vise spécifiquement à permettre aux pays en développement d'utiliser davantage leurs propres ressources pour les produits et les services dont ils ont besoin pour leur développement.

La décentralisation de l'exécution du programme canadien d'aide au développement est une autre étape importante des efforts du Canada pour mieux adapter son programme d'aide aux besoins et conditions de chaque pays. Le transfert d'un grand nombre d'agents du programme d'aide de l'Administration centrale aux bureaux canadiens implantés dans les pays bénéficiaires simplifiera le processus de

prise de décision et accélérera la mise en oeuvre des programmes et des projets. De plus, 4 nouveaux bureaux régionaux seront ouverts, deux en Afrique, un pour les pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, et un pour le Sahel.

b) Amélioration de l'environnement extérieur

L'incidence que l'environnement économique global exerce sur les économies nationales préoccupe les pays développés tout comme les nations en développement. D'autre part, la prospérité économique de chaque pays contribue à la prospérité globale. Nous vivons dans un monde interdépendant. Au Sommet économique tenu à Toronto en juin 1988, les dirigeants des 7 pays du Sommet, y compris le Canada, ont renouvelé leur engagement de continuer à rechercher une croissance non inflationniste qui avantage les pays industrialisés tout comme les nations en développement.

L'environnement commercial international est un facteur d'une importance cruciale pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Le protectionnisme et les subventions ont faussé le commerce mondial des produits agricoles, et ces distorsions ont eu une sérieuse incidence sur les secteurs agricoles des pays africains. Le Canada est lui aussi désavantageusement affecté par la situation courante et tente d'obtenir une libéralisation du commerce des produits agricoles et d'améliorer les règles de ce commerce dans le cadre de l'actuelle ronde de négociations commerciales multilatérales. Sur le long terme, la libéralisation stimulera la production et l'activité économique en Afrique et permettra aux pays africains de profiter de leur avantage relatif au plan de l'agriculture.

Le Canada a également appuyé des initiatives visant à libéraliser le commerce des produits de base pour corriger les déséquilibres du marché qui ont entraîné une baisse sans précédent des cours de plusieurs produits de base, surtout ceux provenant des pays africains les plus démunis. Le Canada a aussi appuyé les efforts pour diversifier et développer des exportations non traditionnelles de façon à réduire la vulnérabilité des économies africaines aux fluctuations des prix. Presque toutes les exportations africaines destinées au Canada sont admises chez-nous en franchise en vertu du régime de la nation la plus favorisée prévu dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et du Tarif de préférence général (le mécanisme canadien d'application du

Système généralisé de préférences). Le TPG canadien vise à encourager l'industrialisation des pays en développement en leur permettant d'exporter plus facilement leurs articles manufacturés chez-nous.

Le Canada croit qu'une libéralisation générale du commerce avantagera tous les pays. Mais de nouveaux efforts seront requis pour intégrer davantage les pays en développement au processus des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round. C'est pourquoi le Canada finance des séminaires pour aider les représentants des pays en développement à améliorer leurs capacités d'identifier les intérêts économiques de leur pays dans l'Uruguay Round. Deux séminaires régionaux seront organisés à l'intention des responsables africains des politiques commerciales; ces séminaires se tiendront à Nairobi et à Abidjan en septembre 1988.

c) Appui de la réforme politique en Afrique

Il est absolument nécessaire de continuer à offrir d'importants apports de nouvelles ressources pour permettre aux pays africains d'appliquer les réformes politiques nécessaires. La communauté internationale a pris, aux plans bilatéral et multinational, des mesures qui ont grandement contribué à fournir les ressources requises. Mais il ne saurait faire de doute que des ressources plus importantes sont toujours requises. L'Afrique a de grands besoins, et le refus ou l'incapacité d'appuyer adéquatement les efforts des gouvernements africains auront de sérieuses conséquences au plan humain et sur les efforts de redressement déjà entrepris.

Le Canada a agi aux plans bilatéral et multilatéral pour accroître les ressources dont disposent les gouvernements africains pour appliquer des réformes de politique et des mesures d'ajustement structurel. Sur les 5 prochaines années, 45 % de l'ensemble de notre aide bilatérale seront consacrés à l'Afrique.

Le soutien direct de la balance des paiements par l'offre des produits requis ainsi que d'autres formes d'appui de l'ajustement structurel a été intégré à la programmation de l'aide consentie à la plupart des pays africains. Par exemple, pour appuyer les réformes économiques de la Tanzanie, le Canada s'est engagé à fournir une aide supplémentaire en nature dépassant de 30 millions \$ CAN les niveaux traditionnels de décaissement et ce, pour les trois années commençant en 1986-1987. Pour l'année civile 1987, un total de 75 millions \$ CAN a été explicitement alloué pour le soutien de la balance des paiements des pays africains.

Le Canada a aussi appuyé les efforts multilatéraux pour accroître les ressources concessionnelles consenties à l'Afrique. Il contribue au total 2,3 milliards \$ CAN aux efforts multilatéraux suivants:

- ° En 1985, le Canada a contribué 100 millions \$ CAN au Fonds spécial de la Banque mondiale pour l'Afrique, portant les contributions totales à 1,2 milliard \$ US.
- ° Le Canada a consacré 797 millions \$ CAN à la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement qui, convenue en 1986, représente 12,4 milliards \$ US. La contribution canadienne comprend une contribution spéciale en sus de sa part traditionnelle.
- ° En 1986, le Canada a contribué 21,4 millions \$ CAN à la deuxième reconstitution du Fonds international de développement agricole.
- ° Le Canada versera 300 millions de DTS et des subventions connexes (515 millions \$ CAN) à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI, qui consentira au total pour 11,4 milliards \$ US en crédits concessionnels aux pays à faible revenu.
- ° En 1987, le Canada a identifié pour 470 millions \$ CAN de projets de cofinancement à entreprendre dans le cadre du programme spécial de la Banque mondiale pour le financement des mesures d'ajustement.
- ° En 1987, le Canada s'est engagé à verser 370 millions \$ CAN à la 5^e reconstitution des ressources du Fonds africain de développement. Cette augmentation sensible de sa contribution a fait du Canada le troisième plus important donateur au Fonds.

d) Redressement économique et problèmes d'endettement

Les efforts de redressement et de développement de l'Afrique sont sérieusement handicapés puisque les rares ressources disponibles sont consacrées au remboursement des prêts en cours, dont la plupart ont été consentis par des sources publiques. C'est pourquoi le Canada a activement appuyé une approche généreuse des pays africains à faible revenu confrontés à de graves problèmes d'endettement.

Le Canada a commencé à s'inquiéter de l'incidence de la dette publique bien avant que ne se déclenche la crise que connaît actuellement l'Afrique. En 1977, le Canada a annulé tous les prêts d'APD qu'ils avaient précédemment

consentis aux pays les moins avancés. Pour l'ensemble de l'Afrique, la mesure représentait 208 millions \$ CAN. En 1986, le Canada transformait son programme d'aide en subventions et annonçait en mai, à la session extraordinaire des Nations Unies consacrée à l'Afrique, un moratoire de 5 ans - prorogeable à l'an 2000 - sur le remboursement des prêts d'APD précédemment consentis aux pays de l'Afrique subsaharienne. En 1987, le Canada a remis l'encours de la dette d'APD du Togo, de la Mauritanie et de l'ex-Communauté de l'Afrique orientale. Cette remise de dettes représentait globalement 68 millions \$ CAN. Et à l'automne de 1987, au Sommet de la Francophonie tenu à Québec et à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, le Canada a mentionné son intention d'annuler la dette d'APD de 13 pays africains membres de la Francophonie et du Commonwealth admissibles au moratoire sur la dette d'APD. Ces dettes représentent globalement 672 millions \$ CAN. En ce qui concerne l'Afrique, le Canada a globalement annulé pour environ 948 millions \$ CAN au titre de la dette d'APD.

Le Canada a aussi appuyé les initiatives multilatérales visant à alléger le fardeau de la dette, et il a soumis des propositions visant à permettre à certains donateurs d'offrir des taux concessionnels pour le remboursement des crédits publics déjà consentis aux conditions du marché. Au sein du Club de Paris, le Canada a fortement appuyé l'idée d'un traitement spécial pour les pays les plus pauvres et les plus fortement endettés. On a convenu d'allonger les périodes de grâce et de remboursement pour les huit pays africains qui ont récemment demandé un réaménagement de leur dette (Zaire, Mauritanie, Ouganda, Mozambique, Somalie, Sénégal, Guinée-Bissau et Togo).

Mais le Canada reconnaît que des périodes de remboursement plus longues ne suffisent pas à alléger le fardeau de la dette sur le long terme. Il faut alléger cette dette en consentant des taux d'intérêt concessionnels sur les crédits commerciaux publics non encore rééchelonnés. Pour briser l'impasse des discussions sur cette question au Club de Paris, le Canada a proposé un compromis visant à élaborer un cadre souple de comparabilité qui permettrait aux pays créanciers de contribuer à l'allégement de la dette publique en choisissant entre un certain nombre de mécanismes. On maintiendrait un partage équitable du fardeau entre les créanciers en veillant à ce que les créanciers qui offrent des taux concessionnels soient remboursés plus rapidement que ceux qui rééchelonnent à des taux commerciaux. Les participants au Sommet économique de Toronto de juin 1988 ont endossé cette approche et invité le Club de Paris à élaborer les éléments

techniques de ce cadre afin de l'appliquer d'ici la fin de l'année. L'approche pourrait avoir une incidence considérable sur la dette des pays les plus démunis.

Appui du Canada aux secteurs prioritaires du Programme d'action des Nations Unies

Le Canada a répondu aux priorités nationales, régionales et locales identifiées dans le Programme d'action des Nations Unies et ce, dans le contexte de son aide multilatérale et bilatérale.

a) Préoccupations nationales

En mai 1986, en réponse à l'urgente nécessité de mettre davantage l'accent sur l'Afrique, le Canada a lancé une initiative spéciale appelée Afrique 2000. Afrique 2000 est un engagement politique multiforme d'oeuvrer au redressement de l'Afrique pendant 15 ans, soit jusqu'à l'an 2000. L'initiative est dotée d'un budget quinquennal de 150 millions \$ CAN. Le programme appuiera les petits projets communautaires qui contribuent à la recherche agricole, la lutte contre la sécheresse et la désertification, l'autonomie des Africains en matière de production alimentaire, le renforcement des institutions africaines et l'intégration de la femme au développement en Afrique. La moitié des décaissements au titre du programme Afrique 2000 se feront par le biais d'ONG canadiennes. Partenariat Afrique-Canada, coalition de plus de 50 ONG canadiennes, choisira les projets et programmes qui seront appuyés avec ces crédits.

L'agriculture est le secteur-pivot du redressement économique, du développement et de l'autonomie de l'Afrique. C'est également le centre du Programme d'action des Nations Unies. Si les pays africains ont le potentiel nécessaire pour se nourrir, ils doivent aussi surmonter des obstacles importants pour pouvoir réaliser leurs objectifs. L'agriculture, les secteurs d'appui de l'agriculture et une aide alimentaire adéquatement conçue sont une priorité pour la planification de l'aide canadienne au développement. Entre 1985-1986 et 1987-1988, quelque 120 millions \$ CAN ont été directement alloués au développement agricole, alors que 200 millions \$ CAN supplémentaires ont été consacrés au développement des réseaux de transport qui appuient le secteur agricole en Afrique.

Le Canada a fourni des intrants agricoles, des engrais, des pesticides et des semences par le biais de

programmes de transfert de produits ou par des lignes de crédit. Le Canada appuie également la recherche agricole menée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et par les centres de recherche représentés par le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale. En 1986-1987, quelque 16 millions \$ CAN ont été acheminés par le biais du CRDI pour appuyer la recherche agricole en Afrique.

Tout en participant à des mesures d'urgence requises par des situations de crise alimentaire, le Canada se sert de l'aide dans ce secteur comme d'un outil de développement à plus long terme. En 1985-1986, il a déployé des efforts spéciaux pour lutter contre les terribles disettes qui ont frappé le continent et a versé 90 millions \$ CAN par la seule entremise des canaux bilatéraux. Lorsque la production agricole a retrouvé un rythme relativement normal en 1986-1987, le Canada a fourni pour 67 millions \$ CAN d'aide alimentaire bilatérale à l'Afrique (chiffre qui comprend le financement gouvernemental assuré aux organisations non gouvernementales qui ont mis au point des programmes nutritionnels). De plus, quelque 87 millions \$ CAN ont été acheminés par des canaux multilatéraux.

La protection de l'environnement est une composante fondamentale des programmes d'aide canadiens, et pas seulement de ceux qui concernent le secteur agricole. Redressement économique et développement à long terme de l'Afrique ne seront possibles que s'ils se réalisent dans le respect de l'environnement. Le Canada procédera à des études d'impact environnemental pour tous les projets de travaux d'équipement qu'il financera et appuiera les stratégies environnementales des pays africains, en aidant notamment les gouvernements à tenir compte de l'environnement dans le processus décisionnel économique. Ce type d'aide viendra s'ajouter aux programmes de lutte contre la sécheresse et la désertification.

Le Canada a contribué à la mise en valeur des sources locales d'énergie renouvelable. En 1986-1987, 39 millions \$ CAN sont allés au secteur énergétique. Cette même année financière, la Corporation Pétro-Canada d'assistance internationale a investi quelque 27 millions \$ CAN dans la prospection du pétrole et du gaz en Afrique.

L'individu constituant à la fois la fin et les moyens du développement, le développement des ressources humaines est un objectif prioritaire du programme des

Nations Unies et de la nouvelle stratégie d'aide canadienne. La formation et l'éducation joueront un rôle essentiel dans l'évolution des sociétés et des économies en développement. Entre 1982 et 1986, le Canada a consacré plus de 100 millions \$ CAN au développement des ressources humaines en Afrique, et en 1986-1987, il a affecté quelque 35 millions \$ CAN à la réalisation de projets dans ce domaine précis. De plus, tous les projets d'équipement et d'infrastructure financés par le Canada comporteront désormais un programme de formation et d'aide technique afin d'assurer l'entretien et la gestion des installations. On délaissera les programmes d'immobilisation de grande envergure au profit du développement des ressources humaines, en privilégiant surtout les soins médicaux essentiels, une instruction de base (en particulier des programmes d'alphabétisation liés à la réalisation de projets dans d'autres domaines, comme l'agriculture ou la santé), l'acquisition de compétences, notamment dans les métiers et techniques, ainsi que la formation destinée aux professionnels, aux gestionnaires et aux gens d'affaires.

Les femmes représentent la moitié de la population africaine et jouent un rôle essentiel dans l'économie de ce continent. Non seulement elles constituent le gros de la main-d'oeuvre agricole, mais elles consacrent aussi de longues heures à transformer et à vendre les aliments, ainsi qu'au travail en usine. Le processus de redressement et de développement ne peut ignorer la contribution des femmes au mieux-être économique. Toutes les propositions d'aide canadiennes doivent comporter une analyse de leurs répercussions sur les femmes. De plus, le Canada finance des projets élaborés par des femmes pour les femmes, qui ont pour but d'améliorer leurs conditions de vies et d'accroître leur participation à l'ensemble du processus de développement pour qu'elles puissent ainsi en tirer un meilleur parti. Dans le cadre du programme Afrique 2000, le Canada affectera 26 millions \$ CAN, répartis sur une période de cinq ans, à la réalisation de programmes en faveur des femmes en Afrique.

Le gouvernement canadien estime que la défense et la protection des droits de la personne font partie intégrante du développement. Le Canada a oeuvré aux niveaux bilatéral et multilatéral pour que soient adoptées des normes internationales en matière des droits de l'homme. Dans le cadre de programmes d'aide au développement et par l'entremise du Centre de recherches pour le développement international et de la Commission canadienne des droits de la personne, le Canada appuie en outre depuis quelques années les efforts déployés pour la défense des droits de

l'homme et le renforcement des institutions vouées à cette cause. Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, dont la création est prévue pour bientôt, collaborera étroitement avec les gouvernements, les institutions et les ONG dans les pays en développement. Tel qu'indiqué dans la nouvelle stratégie du gouvernement en matière d'aide, les droits de la personne seront l'un des facteurs importants pris en compte dans l'élaboration des politiques et des programmes canadiens d'aide au développement.

Les pays africains ont pris des mesures pour améliorer la gestion de leur économie et de leur secteur public. En 1988, le Canada a oeuvré avec d'autres pays pour la création, sous les auspices du PNUD, d'un programme de perfectionnement en gestion doté d'un budget de 60 millions \$ CAN. Ce programme aidera les gouvernements africains à poursuivre leurs efforts à long terme dans ce secteur.

La croissance démographique rapide affecte considérablement les perspectives de redressement et de développement en Afrique, exerçant une pression très lourde sur des ressources déjà rares. Les gouvernements sont souverains en ce qui concerne les politiques démographiques, mais il existe une responsabilité collective de protéger, pour le bien des futures générations, l'environnement global et les ressources, ce pourquoi il faudrait consentir des efforts accrus dans ce secteur. Le Canada se préoccupe particulièrement des rapports entre les besoins d'une population qui ne cesse de croître et un environnement dont la capacité de production est limitée.

Le Canada s'intéresse à la question démographique depuis 1970 et y consacre un budget croissant par l'entremise des canaux multilatéraux et des ONG. Il vient actuellement au quatrième rang des donateurs dans ce secteur, avec des décaissements globaux de 38 millions \$ CAN en 1986-1987, dont 34% ont été acheminés par des canaux bilatéraux. Le soutien croissant accordé aux pays africains continuera de privilégier les projets d'éducation, d'information et de communications, le renforcement des institutions et l'aide à la réalisation de recensements. En 1986, le Canada a demandé au FNUAP d'élaborer une nouvelle stratégie pour l'Afrique et de consacrer une plus grande part de ses ressources financières et humaines à cette région.

b) Préoccupations sub-régionales et régionales

Les problèmes de la sécheresse et de la désertification, des Etats insulaires africains, des pays

sans littoral, des Etats de la ligne de front, des réfugiés et des personnes déplacées font l'objet de programmes coopératifs plus vastes. Entre 1987 et 1992, le Canada affectera 300 millions \$ CAN à un programme d'aide bilatérale ayant pour but de restaurer l'équilibre socio-écologique du Sahel en luttant contre la désertification. De même, depuis 1986, le Canada fournit chaque année environ 30 millions \$ CAN à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (CCDAA) qui s'efforce de réduire l'état de dépendance dans lequel se trouvent ses membres et de jeter les bases d'un développement socio-économique autonome. Le Canada accorde en outre plus de 100 millions \$ CAN par année à d'autres membres individuels de la CCDAA à titre d'aide bilatérale. Il s'est ainsi engagé à verser 20 millions \$ CAN pour la reconstruction de la ligne de chemin de fer de Limpopo au Mozambique, qui est une voie de transport vitale dans la région. Le programme du Canada en faveur de la CCDAA est axé sur l'aide alimentaire et agricole, l'énergie, le transport et les communications, ainsi que le développement des ressources humaines.

Le Canada estime particulièrement important d'aider les victimes de l'apartheid en Afrique du Sud. C'est pourquoi il a affecté en 1986-1987 6 millions \$ CAN à des programmes d'éducation, de développement communautaire et d'aide juridique et humanitaire en faveur des victimes de l'apartheid. Ces fonds seront portés à 7,8 millions \$ CAN en 1988-1989. De même, le Canada consacre chaque année plus de 500 000 \$ CAN au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, au Fonds des Nations Unies pour la Namibie, et au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud destiné aux Sud-Africains et aux Namibiens victimes de l'apartheid. Le Canada a également pris des mesures économiques et autres pour inciter l'Afrique du Sud à abolir le régime de l'apartheid.

Les besoins pressants des réfugiés mettent à rude épreuve les fragiles économies africaines. La majeure partie de l'aide canadienne destinée aux réfugiés est acheminée par l'entreprise du haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. En 1987-1988, le Canada a consacré plus de 6 millions \$ CAN au programme principal du HCR. A la demande du HCR, il a également accordé une aide supplémentaire à différents pays. Les projets du HCR concernant les réfugiés mozambicains et le programme de rapatriement qu'il poursuit en Ethiopie bénéficient respectivement de contributions canadiennes de 2 millions \$ CAN et de 750 000 \$ CAN. Conscient des besoins particuliers des femmes, qui représentent environ 50% des

réfugiés, le Canada consacrera sur une période de cinq ans 2 millions \$ CAN, prélevés sur le budget du programme Afrique 2000, à la réalisation de projets ayant pour but d'aider les réfugiées africaines à subvenir à leurs besoins.

Conclusion: regard sur l'avenir

Le Programme d'action des Nations Unies a eu le mérite d'indiquer aux gouvernements africains et à la communauté internationale la voie à suivre pour jeter les bases d'une économie solide en vue du redressement et du développement de l'Afrique. Mais depuis deux ans que le programme a été créé, les inquiétudes se multiplient au sujet de l'impact de l'ajustement structurel sur des groupes vulnérables, de la dégradation de l'environnement et de la propagation et des conséquences du SIDA. Ces questions devront faire l'objet d'une attention particulière au cours des trois années que durera encore le programme.

De nombreux gouvernements africains ont déjà pris des décisions difficiles et courageuses dans le but de réformer leurs politiques économiques. La presque totalité de l'Afrique étant confrontée à une grave crise économique, il faudra inéluctablement procéder aux mesures d'ajustement nécessaires. Les gouvernements africains et les pays donateurs se doivent de poser les fondements d'un ajustement méthodique qui soit conciliable avec les exigences à long terme du développement et favorable aux groupes vulnérables. A titre de donateur, le Canada est résolu à tenir compte de la dimension humaine dans l'élaboration des politiques d'ajustement et à trouver des programmes et des projets complémentaires adéquats pour atténuer les répercussions à court terme de l'ajustement structurel sur les pauvres, en particulier les femmes.

Le Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le Rapport Brundtland, a attiré l'attention mondiale sur la nécessité d'intégrer la dimension environnementale dans la planification du développement. La désertification et le déboisement constituent une dure réalité. Il est urgent de s'attaquer au problème que pose la gestion des déchets toxiques et d'un environnement en évolution constante. Les plus touchés sont les populations les plus démunies des pays les plus pauvres, où les ressources sont exploitées dans la méconnaissance de l'environnement, ce qui a causé de graves dommages écologiques. Aucune stratégie ne pourra mener à un développement durable et soutenu si elle ne tient pas dûment compte de l'environnement.

Les considérations environnementales doivent faire partie intégrante des stratégies nationales relatives à la croissance économique et au développement. Il faudra beaucoup de temps, d'efforts et de ressources soigneusement canalisées pour régler l'énorme et difficile problème que pose la dégradation de l'environnement. Les gouvernements et les pays donateurs doivent sans plus tarder accorder à la question environnementale toute la place qui lui revient dans la planification de l'aide au développement et dans le cadre plus vaste de la planification économique.

Le spectre du SIDA est une source de vives inquiétudes pour tous les pays. A la tragédie humaine, s'ajoute le coût élevé des soins donnés aux victimes et des mesures de prévention. La perte de ressources humaines précieuses et le fardeau économique pourraient saper les efforts de redressement et de développement en Afrique. En 1987-1988, le Canada a alloué 5 millions \$ CAN au programme spécial de l'Organisation mondiale de la santé contre le SIDA et fournira le même montant en 1988-1989. De concert avec plusieurs autres pays, le Canada tente également d'élaborer des projets bilatéraux à l'appui des efforts internationaux. La contribution canadienne a pour but de renforcer les services médicaux de base, d'améliorer les connaissances en matière d'hygiène et de donner un caractère plus sûr aux banques de sang. En Afrique francophone, le Canada consacre 22 millions \$ CAN répartis sur cinq ans à un programme régional à l'appui des programmes nationaux de contrôle du SIDA. Des activités du même genre débiteront bientôt en Afrique anglophone.

Les gouvernements africains ont reconnu qu'il leur appartenait de façonner la destinée de leur continent. Déjà, nombre d'entre eux ont mobilisé les ressources nationales pour mettre en oeuvre les réformes nécessaires au redressement. La contribution canadienne au développement de l'Afrique repose sur la conviction que la communauté internationale a le devoir de prêter une aide soutenue et considérable. L'accroissement des apports concessionnels et de nouvelles mesures d'allègement de la dette seront nécessaires à la réforme des politiques. L'application immédiate et intégrale des mesures déjà en place est une priorité urgente. A court terme, la communauté internationale devrait avoir pour objectif de parachever le cadre de comparabilité du Club de Paris et de mener rapidement et dans un esprit généreux des négociations concernant la 9^e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement, de même que la 3^e reconstitution du Fonds international de

développement agricole. D'autres mesures innovatrices seront toutefois nécessaires. A défaut d'un appui solide des pays industrialisés, les réformes africaines, aussi profondes soient-elles, pourraient s'avérer insuffisantes pour assurer la restructuration fondamentale qui mettra le continent sur la voie d'un développement soutenu.

L'examen à mi-parcours offre l'occasion d'évaluer les progrès, de réorienter, s'il est besoin, la stratégie, et de s'engager de nouveau à poursuivre les efforts conjoints des gouvernements africains et de la communauté internationale dans le but de surmonter les problèmes de l'Afrique et d'établir les conditions d'un avenir meilleur. Pour sa part, le Canada restera aux côtés de l'Afrique dans son périple vers le redressement et le développement.